



Désolidarisation familiale et dette fiscale

Par Visiteur

Bonjour,

Je souhaite me désolidariser de mes parents avec qui je n'ai plus aucun contact depuis plusieurs années.
J'ai payé la dette fiscale de mon père pendant 15 ans après sa fuite au Chili pour ne pas payer cette dette.

A présent, il est rentré en France, je crains d'une part qu'il ne demande un recours pour avoir une l'aide financière auprès de ses enfants.

D'autre part, je crains également que ma mère ne me demande une pension ou de l'aide financière ou d'hébergement dès lors qu'elle ne percevra plus assez de revenu pour subvenir à ses besoins.

Mes parents sont divorcés depuis 1986, nous sommes 4 filles.

Merci pour la réponse.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires.
Qu'entendez vous par Je souhaite me désolidariser de mes parents

Cordialement